

MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE-DE-RIMOUSKI

Jeudi le 29 septembre 2011 à 19 heures 45, se tenait à la salle de conférence du bureau municipal de Saint-Narcisse-de-Rimouski, une séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski.

Étaient présents à cette séance, la conseillère madame Monique Sénéchal, les conseillers messieurs Harold Thibeault, Benoît Lavoie, Robert Duchesne et Taylor Olsen faisant quorum sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Laurent Proulx.

L'avis de convocation de la présente séance extraordinaire fut donné aux membres du conseil municipal, conformément aux dispositions du Code municipal.

Le maire, monsieur Laurent Proulx, souhaite la bienvenue aux élus. Aucune personne n'était présente dans l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

No. 20110948

L'ordre du jour est présenté par le maire, monsieur Laurent Proulx et accepté à l'unanimité, sur proposition de madame Monique Sénéchal, appuyé par monsieur Benoît Lavoie.

ABSENCE DE L'EMPLOYÉ MONSIEUR GILLES THÉBERGE POUR UNE PÉRIODE INDÉTERMINÉE

Le directeur général, monsieur Gilles Lepage, informe les élus que, bien que l'employé, monsieur Gilles Théberge, a été hospitalisé jeudi le 22 septembre dernier pour des problèmes importants de santé, celui-ci a reçu les soins appropriés à ses besoins et de l'avis de son médecin, peut reprendre son travail à compter de lundi le 3 octobre 2011.

Ainsi, il n'est donc pas requis de la remplacer temporairement pour l'instant.

RÈGLEMENT NUMÉRO 306 INTITULÉ «**RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 700 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 700 000 \$ POUR L'ACQUISITION DE MACHINERIE, ÉQUIPEMENTS ET BÂTIMENT(S) NÉCESSAIRES À L'ENTRETIEN DES CHEMINS EN HIVER**»

Soumission(s) pour l'appel d'offres numéro 2011-07 «**Fourniture d'un camion 10 roues, année 2000 et plus, avec équipements pour déneigement**»

No. 20110949

ATTENDU QUE, suite à la publication de l'appel d'offres numéro 2011-07 intitulé «**Fourniture d'un camion 10 roues, année 2000 et plus, avec équipements pour déneigement**», le directeur général, monsieur Gilles Lepage, informe les élus que la municipalité n'a reçu aucune soumission ;

MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE-DE-RIMOUSKI

ATTENDU QU'il y a lieu de réétudier les particularités techniques de cet appel d'offres et de prendre certaines informations afin de mieux définir nos orientations dans ce dossier ;

POUR CES RAISONS, il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité que le présent point à l'ordre du jour soit reporté à la prochaine séance ordinaire, soit celle du 3 octobre prochain.

SERVICE DE DÉNEIGEMENT POUR LA SAISON 2011-2012

Employé(s)

No. 20110950

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski a reçu une offre pour la main-d'oeuvre requise pour le service de déneigement pour la saison 2011-2012 soit de messieurs Mario Lebel (324, chemin du Petit-Lac-Macpès) et de Pierre-Paul Lebel (371, chemin du Petit-Lac-Macpès) ;

ATTENDU QUE le conseil municipal est d'avis que cette offre est raisonnable ;

POUR CES RAISONS, il est proposé par monsieur Harold Thibeault, appuyé par monsieur Taylor Olsen et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski retienne les services des personnes suivantes, aux conditions suivantes, le tout selon la *Politique de gestion du personnel* ainsi que la grille de rémunération 2011 "Annexe E" qui est adoptée en vertu de la présente résolution :

Objet	Mario Lebel	Pierre-Paul Lebel
Titre de l'emploi :	Conducteur de camion et opérateur de machinerie, responsable du <i>Service de déneigement</i>	Conducteur de camion et opérateur de machinerie
Supérieur immédiat :	Inspecteur municipal	Inspecteur municipal
Saison :	Hiver 2011-2012	Hiver 2011-2012
Début de l'emploi :	Vers le 7 novembre 2011 (<i>Peut varier selon les conditions de la température</i>)	Vers le 5 décembre 2011 (<i>Peut varier selon les conditions de la température</i>)
Horaire :	40 heures par semaine (<i>7 jours sur 7, selon les besoins</i>)	Variable - Maximum de 40 heures par semaine (<i>7 jours sur 7, selon les besoins</i>)
Statut :	Temps plein, saisonnier	Temps partiel variable, saisonnier
Rémunération :	Selon <i>Politique de gestion du personnel</i> ainsi que la grille de rémunération 2011 "Annexe E"	Selon <i>Politique de gestion du personnel</i> ainsi que la grille de rémunération 2011 "Annexe E"

Objet	Mario Lebel	Pierre-Paul Lebel
Tâches :	Conducteur de camion Opérateur de machinerie Mécanicien Toutes autres tâches connexes	Conducteur de camion Opérateur de machinerie Mécanicien Toutes autres tâches connexes

Il est de plus résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski autorise et mandate le directeur général, monsieur Gilles Lepage, à prolonger l'emploi de ces deux (2) employés, soit au début de la saison, soit à la fin de la saison ou selon ces deux (2) options, le tout pour une durée jugée appropriée aux besoins de la municipalité, c'est-à-dire en fonction de la température, celui-ci ayant donc toute la latitude d'agir à cette fin et en ce sens.

Abrasif et sel à glace

No. 20110951

Comme certaines informations manquent concernant l'abrasif et le sel à glace, il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski reporte les discussions relatives à ces deux (2) points, à la prochaine séance ordinaire, soit celle prévue pour lundi le 3 octobre prochain.

Préparation et installation des balises

No. 20110952

ATTENDU QUE dans une soumission datée du 26 septembre 2011 et reçue le même jour, *Lebel Performance (Mario Lebel)*, nous soumet une proposition pour la fourniture, la confection ainsi que l'installation des balises requises pour l'entretien des chemins en hiver pour la saison 2011-2012, le tout au prix de 500,00 \$, plus les taxes applicables, étant établi que la municipalité accepte de fournir un camion avec gyrophares pour l'installation des dites balises ;

ATTENDU QUE cette proposition est jugée acceptable par le conseil municipal ;

POUR CES RAISONS, il est proposé par monsieur Robert Duchesne, appuyé par monsieur Benoît Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski accepte la soumission de *Lebel Performance (Mario Lebel)*, datée du 26 septembre 2011, pour la fourniture, la confection ainsi que l'installation des balises requises pour l'entretien des chemins en hiver pour la saison 2011-2012, le tout au prix de 500,00 \$, plus les taxes applicables et autorise la réalisation de ces dits travaux.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-NARCISSE-DE-RIMOUSKI

Il est de plus résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Rimouski accepte de fournir à cette fin un camion avec gyrophares pour l'installation des dites balises.

QUESTIONS ET SUGGESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a aucune question ni suggestion de l'assemblée.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

No. 20110953

Il est proposé par madame Monique Sénéchal, appuyé par monsieur Taylor Olsen et résolu à l'unanimité, de faire la levée de l'assemblée.

Et la séance est levée Sine Die vers 21 heures 00.